

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 1 de 1

**Résolutions adoptées à la 23<sup>e</sup> séance  
tenue le 18 juin 2009**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 7 juillet 2009

E-23-2 DEMANDE D'EMPRUNT DE 2 MILLIONS DE DOLLARS REMBOURSABLE SUR 15 ANS POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX AU CENTRE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (CEPSUM)

Le Comité exécutif autorise l'Université de Montréal à accorder au Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal (CEPSUM) un emprunt de 2 millions de dollars remboursable sur 15 ans, pour la réalisation de travaux selon le document 2009-A-16/22<sup>o</sup>/11/1-modifié déposé aux archives.

E-23-3 RÉVISION DU SALAIRE DU RECTEUR AU 1<sup>ER</sup> JUIN 2009

Le Comité exécutif fixe la rémunération du recteur, à compter du 1er juin 2009, à 364 204 \$ et modifie en conséquence la délibération E-7-2 du 16 décembre 2008.

E-23-4 NOMINATION DE DIRECTEURS INTÉRIMAIRES

Le Comité exécutif nomme les personnes dont les noms suivent conformément aux conditions décrites dans les documents 2009-A-16/23<sup>o</sup>/4/1, déposé aux archives.

Faculté des arts et des sciences

MONIÈRE, M. Denis : directeur intérimaire du Département de science politique pour deux mandats consécutifs, le premier, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2009 et, le second, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2009 jusqu'au 31 mai 2010;

ANGERS, M. Jean-François : directeur intérimaire du Département de mathématiques et de statistique pour deux mandats consécutifs, le premier, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2009 et, le second, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2009 jusqu'au 31 mai 2010;

COUSINEAU, Mme Marie-Marthe : directrice intérimaire de l'École de criminologie pour deux mandats consécutifs, le premier, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2009 et, le second, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2009 jusqu'au 31 mai 2010.

Faculté de l'aménagement

BEAUDET, M. Gérard : directeur intérimaire de l'Institut d'urbanisme à compter du 1<sup>er</sup> juin 2009 jusqu'à la nomination du directeur, mais pour un mandat d'une durée ne dépassant pas six mois, soit jusqu'au 30 novembre 2009.

La secrétaire générale,  
Francine Verrier